Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 651

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Cartels and Co

dations. Position de repli qui n'engage à rien... ou à si peu de choses.
Pour la petite histoire, on retiendra la position médiane sur ce sujet de trois démocrates-chrétiens, également étudiants en droit à l'Université de Fribourg, Odilo Guntern (VS), Franz Muheim (Uri) et Carlo Schmid (App. Rh. Int.) qui ont tenté de sauver le projet gouvernemental (soutenu dans l'ensemble par les socialistes) et son applicabilité (par l'élimination des cas mineurs).
Quoi qu'il en soit, il faut bien se rappeler une chose: le texte sur les fusions d'entreprises ne concerne pas le mécanisme le plus fréquent d'apparition des entreprises dominantes: la croissance interne.
Sans mariage ni faire-part, les sociétés s'agrandissent, par accumulation, en réinvestissant la majeure partie de leurs bénéfices d'exploitation (cash-flow). Cette forme de concentration n'a rien de spectaculaire, rien de saisissable non plus par le législateur, aussi longtemps du moins que prévaudra la conception actuelle — très extensive — de la liberté du commerce et de l'industrie. Moyennant quoi, les entreprises peuvent librement conquérir une position dominante sur le marché et y exercer une influence déterminante. Ce rôle leur vaut éventuellement par la suite l'assimilation aux «organisations analogues» et donc une surveillance semblable à celle dont les cartels font l'objet. Le processus peut être long et, de toute façon, la loi ne saisit pas la cause, mais intervient au stade des effets... pour autant que ces derniers apparaissent nuisibles.
On trouvera donc des excuses à M. Honegger de ne pas se fatiguer à défendre l'indéfendable et qui plus est d'une efficacité toute relative. Le massacre aura donc lieu à la Chambre des Cantons. Et le résultat de l'exercice trouvera sa forme définitive devant le National qui s'attaquera au projet sous un nouveau chef de l'Economie publique: les socialistes, même appuyés par les chrétiens-sociaux, ne sauveront pas la mini-révision, torpillée par les radicaux et autres représentants du peuple proches des milieux de l'économie.

Pour ceux qu'intéresse néanmoins la nouvelle répartition des rôles politiques dans la défense et illustration de la concurrence, rendez-vous est pris: le 6 octobre au Conseil des Etats et, moins de deux mois plus tard, le 28 novembre devant le National, à propos de la surveillance des prix. On en reparlera.

GENÈVE

Crise industrielle ou désindustrialisation

Genève, comme toute la Suisse romande, subit une crise sans précédent. La FTMH (syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) du canton vient de publier sa prise de position[1] à l'intention de la Conférence économique sur l'avenir du secteur industriel genevois, mise sur pied par le Conseil d'Etat pour trouver (et proposer) des solutions.

De cette contribution de haute qualité, nous extrayons le passage suivant:

«Si l'industrie genevoise est en crise, cela peut signifier qu'il s'agit d'une conséquence de la crise internationale qui affecte l'ensemble des pays industriels et que, pour en sortir, il faut déclencher ce que les spécialistes appellent un processus de redéploiement industriel. Si crise il y a — et personne n'en doute — on peut faire l'hypothèse que l'on en sortira à terme par des adaptations, des restructurations et des sacrifices qui se traduiront par l'abandon de certaines fabrications et la disparition de certaines entreprises qui n'ont pas su prévoir suffisamment tôt les changements de l'environnement économique. Cependant, s'il s'agit d'une crise, on peut espérer sauver l'essentiel de la substance industrielle.
»Le problème nous semble plus grave et nous pensons que nous sommes déjà au-delà de la crise et que s'est amorcé un mouvement de désindustrialisation. Autrement dit, il s'agit purement et simplement de la liquidation progressive du potentiel industriel. A l'occasion d'une crise, il y a souvent substitution d'un potentiel nouveau à un potentiel ancien. Dans le cas actuel de Genève, rien de semblable. Un système industriel ancien est liquidé mais rien n'est mis à sa place. Les industries créatrices de produits propres s'effacent, disparaissent et, dans le meilleur des cas, elles deviennent des industries de sous-traitance. Les choses se passent comme si on arrivait en bout de course sans espoir de renouvellement, sans espoir de retrouver des filières nouvelles, sans espoir de préserver toutes les habiletés, tous les savoirs techniques, toutes les informations industrielles acquises depuis un siècle. Il faut donc craindre, et c'est là le pire, une espèce de «diaspora» des ouvriers qualifiés, des techniciens et des ingénieurs qui ont fait la grandeur de l'industrie genevoise. C'est moins la disparition du capital industriel que celle du capital humain qu'il faut craindre. La désindustrialisation n'est pas seulement un phénomène qui a des conséquences économiques, mais qui a aussi des conséquences politiques, sociales et culturelles. Ces dernières, dans l'immédiat, préoccupent sans doute moins; à moyen et long termes, elles ont pourtant une énorme signification qu'on aurait tort de négliger, car elles risquent de modifier fondamentalement l'existence et la vie quotidienne des Genevois.
»Dans la mesure où il n'y a ni contrainte ni avantage absolus, on peut donc choisir entre subir les modifications ou les contrôler par des actions spécifiques et coordonnées. Si nous décidons de les contrôler, cela suppose la mise en place d'une poli-

tique économique qui mette l'accent sur l'industrie en créant les conditions d'un véritable renouveau industriel.»

Les syndicats ont parlé. Comment réagiront le Conseil d'Etat et le patronat? Le premier, par la bouche du radical Alain Borner, s'est contenté de discours sans la moindre suite. Le second, faute d'imagination, s'est mis sous la coupe de la Suisse alémanique qui, une fois les réseaux commerciaux utilisés, licencie à pleine charrette. Est-il possible de remonter les fleuves?

[1] «Syndicats libres» n° 2. Adresse utile: 68, rue de Lyon, 1211 Genève 13.

CIRCULATION

La leçon des tramelots

Les tramelots genevois ont décidé la grève du zèle. Ils entendaient manifester ainsi leur mécontentement face aux conditions de circulation déplorables pour les transports publics et à la dégradation du service aux usagers qui en découle.
Au début de la semaine passée, la décision maintenue, les conducteurs de bus et de trams ont respecté à la lettre les règles de la circulation. A la clef, le chaos dans le centre de la ville.

Au «hit-parade» des transports en commun, Genève détient à coup sûr la lanterne rouge en Suisse. Bien sûr, on peut arguer de la configuration particulière de la ville, coupée en deux par le Rhône et dont les rares ponts sont autant de goulets d'étranglement. Mais au fait, combien de grandes villes suisses ne sont pas traversées par une rivière?

La situation intolérable que connaît aujourd'hui la cité de Calvin n'est pas le résultat d'une fatalité. Ce qui se passe dans d'autres grandes villes de notre pays est là pour le prouver, «a contrario». Ce qui est en cause, c'est une politique des transports qui a toujours et systématiquement donné la priorité au trafic privé. Mot d'ordre: il faut que ça roule!

S'étonner ensuite dans ces conditions que l'automobiliste se croie roi sur la chaussée (et les trottoirs, souvent) relève de l'hypocrisie. Ce ne sont pas les bandes de roulement réservées aux transports publics qui vont canaliser la soif d'espace des véhicules privés. Croire que dans les rues peuvent coexister respectueusement voitures, cyclistes, piétons et bus, comme le prétend le Conseil d'Etat, est une illusion. Tout comme est de la poudre aux yeux l'annonce faite par le chef du Département de justice et police que les gendarmes se tiendront aux endroits chauds de la ville pour veiller à la fluidité des transports publics. Il faut changer de politique. Les tramelots l'ont rappelé à bon escient. Merci.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Comme le temps passe

Gros titre de la «TLM» du dimanche 5 septembre: «La Suisse roulée par Staline. Nos 9600 internés russes en Sibérie!»

«Quelque 10 000 soldats soviétiques sont internés en 1945 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La plupart d'entre eux ont fui la captivité nazie et traversé le Rhin à la nage.»
Quelques photos, notamment (page 25) un document photographique de Pierre Izard, qui «montre trois réfugiés (armée Vlassov) reconduits à la frontière par des soldats suisses».
Comme le temps passe! Les soldats de l'armée Vlassov n'étaient pas des soldats soviétiques, mais tout au contraire des soldats «russes blancs» engagés par les nazis pour combattre aux côtés des armées du Reich! Et je n'approuve certes pas qu'on les ait livrés, quels qu'aient pu être par ailleurs leurs forfaits durant la guerre, mais je dis que prétendre que la Suisse, que les autorités suisses ont été trompées par Staline (qui aurait laissé croire que les intéressés seraient rendus à la liberté) — dans le cas des soldats de l'armée Vlassov — c'est une contre-vérité! Nos autorités ne pouvaient pas ignorer et n'ignoraient pas que les dits seraient tout aussitôt déférés aux tribunaux militaires (ou pis encore, déportés ou fusillés sans jugement) pour répondre de «crimes de guerre» ou de «désertion» ou de «trahison», etc. Le tout selon le droit des gens, tel qu'il est pratiqué «depuis la Chine jusqu'aux Alpes»!

Je ne sais pas s'il était possible d'agir différemment; si la pression qu'exerçait l'URSS (appuyée par les Occidentaux) était trop forte...

Remarquons en passant que la Grande-Bretagne agit de la même façon, et livra même des nationalistes polonais, anti-communistes, mais qui avaient combattu contre l'Allemagne.

Et remarquons encore qu'à Nuremberg, l'affaire de Katyn (4500 officiers polonais découverts dans un charnier par les Allemands) fut écartée du procès, le dossier les concernant disparaissant par la suite mystérieusement des archives américaines, si bien que nous avons là 4500 victimes sans aucun bourreau! Avec tout ce qu'on peut imaginer: soit que les malheureux aient été massacrés par les nazis — et c'est extrêmement peu probable — mais qu'en 1950, occupés à réarmer l'Allemagne, les USA ne désiraient pas rouvrir un procès fâcheux; soit que — et c'est le cas selon toute vraisemblance — ils aient été tués par les Soviétiques, mais qu'en 1946, les Occidentaux ne pouvaient ni ne voulaient porter ombrage à leurs alliés de l'Est, et qu'ils ont donc étouffé l'affaire et sacrifié leurs alliés polonais.
Emouvante, cette fraternité internationale, vous ne trouvez pas?

J. C.